



ARC HORLOGER

La mécanique horlogère
et la mécanique d'art -
patrimoine immatériel
de l'humanité

Plan directeur de l'association adopté lors du comité
du 29 janvier 2026 à Sonceboz

Tramelan, le 30 mars 2026/rva



PRÉAMBULE

Dans le prolongement de la **reconnaissance par l'UNESCO des savoir-faire en horlogerie mécanique et en mécanique d'art en tant que patrimoine immatériel de l'humanité**, les pouvoirs publics, portés par **arcjurassien.ch, Grand Besançon métropole et Le Parc naturel du Doubs horloger** ont œuvré de concert pour porter le projet « Arc Horloger » menant à la création d'une association éponyme fondée le 6 décembre 2024 à La Chaux-de-Fonds et à en assurer la pérennité.

La première année de vie de cette nouvelle association a permis les premières étapes suivantes :

- Création d'un comité
- Définition et mise en place d'un système de gouvernance
- Création de groupes de travail et de réflexion, pilotés par des membres du comité
- Identification et contact avec les différentes parties prenantes
- Compréhension et définition des missions confiées
- Lancement de la campagne d'adhésion de membres
- Obtention du soutien des faitières de la branche horlogère en Suisse et en France
- Elaboration et adoption du plan directeur 2025-2030



MANDAT CONFIEÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS QUI ONT PORTÉ LA CANDIDATURE ET CRÉÉ L'ASSOCIATION FRANCO-SUISSE ARC HORLOGER :

- Incarner et pérenniser la **RECONNAISSANCE UNESCO DES SAVOIR-FAIRE EN HORLOGERIE MÉCANIQUE ET EN MÉCANIQUE D'ART**
- Transformer l'association portée dans sa première phase de vie entièrement par les pouvoirs publics en association mixte, également soutenue et financée par l'économie privée franco-suisse



MISSIONS IMPLIQUÉES PAR LE MANDAT CONFIE :

- Créer et mettre en œuvre un **OUTIL DE VEILLE OBJECTIF** capable de produire des données quantitatives, qualitatives, économiques, sociologiques et territoriales de l'ensemble des acteurs concernés. La compréhension et la mise en lumière des points forts et faibles est nécessaire afin d'orienter l'ensemble de la branche sur les mesures de sauvegarde, de conservation, de transmission et de formation adéquates
- Créer un **RÉSEAU A LARGE SPECTRE** regroupant détenteurs, entreprises, écoles, universités et amateurs de microtechnique d'art
- Inclure toutes les parties prenantes de la **FORMATION** sous toutes ses formes dans des optiques de recrutement, de transmission et d'évolutions susceptibles de pérenniser les savoir-faire au travers de détenteurs qualifiés et conscients de la valeur de leurs compétences reconnues d'importance universelle
- **ANIMER LE RÉSEAU** au travers d'évènements, conférences, forums, publications, réseaux sociaux ou salon
- Permettre une visibilité claire et valorisante du territoire de l'Arc jurassien en tant que berceau des savoir-faire par une coordination transfrontalière des actions de **MARKETING TERRITORIAL**
- Sensibiliser, coordonner, faciliter les actions liées à la conservation des objets et des **ARCHIVES PRIVÉES, INDUSTRIELLES ET PUBLIQUES** en lien avec la branche et ses racines



Qu'avons-nous à disposition pour répondre à ces attentes ?



Le territoire concerné par la reconnaissance UNESCO



- Arc Horloger recouvre un **TERRITOIRE TRANSFRONTALIER** et interdépendant façonné au fil du temps par les évolutions et les fluctuations de la branche horlogère
- Ce territoire **UNIQUE AU MONDE** concentre les racines et le déploiement des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art **DONT IL TIRE UNE GRANDE PARTIE DE SA PROSPÉRITÉ PASSÉE, PRÉSENTE ET FUTURE**
- Sa culture, son architecture et son organisation industrielle en sont les **FRUITS VIVANTS** dans tout l'Arc jurassien franco-suisse



STRUCTURE ET ORGANISATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES, LE RÉSEAU

COLLÈGE D'EXPERTS

COMITÉ

BUREAU
OPÉRATIONNEL

GT
FORUM

GT
ANIMATION

GT
ARCHIVES

GT
ADHÉSION

GT
FORMATION

GT
MARKETING
TERRITORIAL

ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE FRANCO-SUISSE

0,9 EPT + stagiaire com. en Suisse et 0,5 + 0,3 EPT en France

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS, ÉCONOMIQUES, ÉTATIQUES,
TOURISTIQUES



PRINCIPES DE FINANCEMENTS

FONCTIONNEMENT

- Majoritairement fonds publics
- Via des subventions d'**arc**jurassien.ch, de la Confédération, des cantons et des communes (CH) ; de GBM et du Parc (F)
- Via les cotisations des membres adhérents

PROJETS

- Principalement fonds privés
- Via soutien ponctuel, sponsoring, dons,...
- Via soutien des associations faîtières (F et CH)
- Via des subventions publiques côté français
- Via de nouveaux projets Interreg



Quelle stratégie mettre en place pour répondre à ces attentes ?



STRATÉGIE PROPOSÉE POUR RÉPONDRE À CES ATTENTES :

Organiser, structurer et financer l'association afin d'en faire un **OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE** selon un modèle académique connu, adapté aux spécificités du domaine qui nous est confié.



Observatoire des savoir-faire
en horlogerie mécanique et
mécanique d'art - Patrimoine
immatériel de l'humanité



MISSIONS D'UN OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE

La mission principale d'un observatoire des savoir-faire est d'assurer la veille, l'analyse et la valorisation des compétences techniques, artisanales, industrielles ou traditionnelles, souvent liées à un territoire et/ou un secteur d'activité spécifique. Ses objectifs et fonctions clés incluent généralement :

- **OBSERVATION ET ANALYSE**
- **IDENTIFICATION DES TENDANCES**
- **DOCUMENTATION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES**
- **SOUTIEN AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DE BRANCHE**
- **MISE EN RÉSEAU**

L'OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE AGIT COMME UN OUTIL STRATÉGIQUE D'AIDE À LA DÉCISION POUR PRÉSERVER, DÉVELOPPER ET TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES À LA PÉRENNISATION DES SAVOIR-FAIRE ET AU DYNAMISME CULTUREL ET ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE ET/OU D'UNE FILIÈRE PROFESSIONNELLE.



MISSIONS D'UN OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE

La mission principale d'un observatoire des savoir-faire est d'assurer la veille, l'analyse et la valorisation des compétences techniques, artisanales, industrielles ou traditionnelles, souvent liées à un territoire et/ou un secteur d'activité spécifique. Ses objectifs et fonctions clés incluent généralement :

- **OBSERVATION ET ANALYSE** : Recueillir des données sur les savoir-faire existants, leur évolution, leur rareté, leur localisation et les besoins futurs des entreprises ou de la société.
- **IDENTIFICATION DES TENDANCES** : Anticiper les besoins en compétences pour favoriser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et orienter les politiques de formation professionnelle.
- **DOCUMENTATION ET CAPITALISATION** : Inventaire et documentation du patrimoine culturel immatériel et des pratiques manuelles ou techniques, y compris les savoir-faire traditionnels et artisanaux, pour assurer leur transmission.
- **DIFFUSION DES CONNAISSANCES** : Partager les diagnostics, études et informations auprès d'un large public (professionnels, institutions, grand public) pour sensibiliser à l'importance de ces compétences.
- **SOUTIEN AUX POLITIQUES PUBLIQUES ET DE BRANCHE**: Fournir des données probantes pour éclairer les décisions des pouvoirs publics, des faïtières de la branche et des organisations concernées en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de tourisme de savoir-faire ou de sauvegarde du patrimoine.
- **MISE EN RÉSEAU** : Favoriser les échanges et la collaboration entre les différents acteurs (entreprises, artisans, organismes de formation, musées, institutions culturelles) concernés par ces savoir-faire.

L'OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE AGIT COMME UN OUTIL STRATÉGIQUE D'AIDE À LA DÉCISION POUR PRÉSERVER, DÉVELOPPER ET TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES ESSENTIELLES À LA PÉRENNISATION DES SAVOIR-FAIRE ET AU DYNAMISME CULTUREL ET ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE ET/OU D'UNE FILIÈRE PROFESSIONNELLE.



MÉTHODOLOGIE STANDARD DE CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE

Pour créer un observatoire des savoir-faire, il est nécessaire de déployer une stratégie rigoureuse, articulée autour de plusieurs étapes méthodologiques:

1. PHASE DE CADRAGE ET DE DÉFINITION:

- A. Identifier le besoin et les objectifs : Déterminer précisément pourquoi cet observatoire est nécessaire (ex: prévenir la disparition de métiers d'art rares, orienter la formation professionnelle, valoriser un patrimoine local).
- B. Définir le périmètre : Préciser l'échelle géographique (locale, régionale, nationale) et le ou les secteurs d'activité concernés (artisanat, industrie, etc.).
- C. Identifier les acteurs clés et partenaires : Impliquer dès le départ les parties prenantes (faitières de la branche, institutions publiques, chambres économiques, entreprises, artisans, organismes de formation, chercheurs) pour assurer l'adhésion et la collaboration.

2. ÉTABLIR UNE GOUVERNANCE :

- A. Mettre en place une structure de pilotage claire, définissant les rôles et responsabilités de chacun.



MÉTHODOLOGIE STANDARD DE CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE

2. PHASE MÉTHODOLOGIQUE ET TECHNIQUE :

- A. Concevoir un système de collecte de données : Définir les méthodes d'observation (enquêtes, entretiens, études de terrain, analyse documentaire) et les outils nécessaires (grilles d'observation, bases de données).
- B. Élaborer des indicateurs pertinents : Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation pour mesurer l'évolution des savoir-faire et l'efficacité des actions mises en œuvre.
- C. Mettre en place une infrastructure technique : Prévoir les outils informatiques pour stocker, traiter et analyser les données (logiciels de gestion de données, systèmes d'information géographique si pertinent).

3. PHASE OPÉRATIONNELLE ET DE PRODUCTION :

- A. Collecter les données : Procéder à l'inventaire et à la documentation des savoir-faire sur le terrain.
- B. Analyser et interpréter : Traiter les données collectées pour produire des diagnostics, des études thématiques et des scénarios prospectifs sur l'évolution des compétences.
- C. Produire et diffuser les livrables : Rédiger des rapports, des synthèses, des fiches métiers et les diffuser via des canaux adaptés (site web, publications, événements) auprès des publics ciblés.



MÉTHODOLOGIE STANDARD DE CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE

4. PHASE DE VALORISATION ET D'AJUSTEMENT :

- A. Valoriser les savoir-faire : Utiliser les résultats de l'observatoire pour informer les politiques publiques, orienter les formations, promouvoir les métiers concernés et sensibiliser le grand public.
- B. Assurer le suivi et l'évaluation continue : Évaluer régulièrement l'impact de l'observatoire et ajuster la méthodologie et les objectifs si nécessaire.

5. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS :

- A. Implication des acteurs locaux : Essentielle pour une collecte de données de qualité et une pertinence des actions.
- B. Rigueur méthodologique : Garantit la crédibilité et la fiabilité des informations produites.
- C. Communication efficace : Permet une large diffusion des résultats et une meilleure utilisation des données par les décideurs et le public.
- D. Continuité et actualisation régulière des données, du contexte et des dangers de pertes ou dissolution de savoir-faire critiques



Quelles sont les conditions cadres nécessaires pour devenir LA référence en matière de savoir-faire en horlogerie mécanique et en mécanique d'art et remplir pleinement notre rôle d'OBSERVATOIRE ?



PHASE 1

1. Pérenniser le financement de la structure actuelle
2. Obtenir l'approbation et l'adhésion de faïtières en CH et F
3. Créer et diffuser une ligne éditoriale claire en adéquation avec les objectifs stratégiques
4. Sur la base de cette vision stratégique recruter un maximum de membres adhérents pour asseoir notre légitimité et consolider notre base financière
5. Attribuer à chaque groupe de travail des objectifs clairs en relation avec les missions de **L'OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE**



PHASE 2

1. Affiner la stratégie de mise en œuvre et de fonctionnement de **L'OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE**
2. Renforcer / organiser nos ressources opérationnelle en adéquation avec nos ambitions
3. Établir un cahier des charges pour un site internet global servant de portail et de **SOURCE D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE** pour toutes les parties prenantes (cf. www.Vogelwarte.ch)
4. Trouver et investir un lieu de référence pour incarner et matérialiser cet **OBSERVATOIRE DES SAVOIR-FAIRE**



PHASE 3

1. Sur la base des résultats des groupes de travail, initier et structurer la collecte d'informations via des institutions dédiées (HEG, etc...)
2. Créer une banque de données iconographique en relations avec notre projet
3. Lancer la création du nouveau site internet



OBJECTIF TEMPOREL

À l'horizon 2030, Arc Horloger sera la référence incontournable en matière de savoir-faire en horlogerie mécanique et en mécanique d'art et sera le garant de la reconnaissance par l'UNESCO de ces derniers en tant que patrimoine immatériel de l'humanité



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Avec le soutien des pouvoirs publics et des faïtières de la branche horlogère

